

AUX ENSEIGNANTES EN RETRAIT PRÉVENTIF

Bonjour,

Aux enseignantes en retrait préventif :

En date du 30 mars 2020, l'employeur nous confirme que la CNÉSST maintient le paiement des indemnités de remplacement de revenu (IRR) des enseignantes en retrait préventif. Si la position de la CNÉSST venait à changer, nous vous tiendrons informés. Nous vous conseillons de surveiller nos communiqués ainsi que le paiement de vos indemnités.

Syndicalement vôtre,



Guy Bellemare
Président

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca